

# RELAISDAQ'TION - RÈGLEMENT OFFICIEL

## Article 1 – Présentation de l'évènement

Le « RelaisDAQ'tion » est une course d'endurance cycliste par équipes mixtes de 2 à 4 personnes, organisée par le DAQ 2.0 de Lure et Luxeuil-les-Bains, qui se déroulera le **mercredi 27 août 2025** sur le **Circuit de la Vallée à Pusey (70)**. L'objectif de chaque équipe est de réaliser le **plus grand nombre de tours** du circuit en **6 heures**, par relais.

## Article 2 – Conditions de participation

- L'épreuve est **ouverte à toute personne âgée de 12 à 90ans** à la date de l'évènement.
- Chaque équipe doit être **composée de 2 à 4 participants**, obligatoirement mixtes.
- Un certificat médical n'est **pas exigé**, mais une **bonne condition physique** est fortement recommandée.
- Le port du **casque homologué** est **obligatoire** pour tous les participants

## Article 3 – Inscription

- L'inscription se fait uniquement en ligne via le site officiel de l'évènement : <https://relaidaqtion.fr>
- Les inscriptions sont limitées à 35 équipes. Elles seront validées dans l'ordre de réception et une fois le paiement reçu.
- Frais d'inscription par équipe : 20€ par Equipe
- Chaque inscription comprend :
  - L'accès à l'épreuve
  - Le chronométrage électronique par puce et les dossards
  - L'accès aux zones de repos et de ravitaillement
  - La participation à la remise des prix

## Article 4 – Déroulement de la course

- Accueil des équipes : à partir de 9h00
- Briefing obligatoire : 9h40
- Départ de la course : 10h00 précise
- Fin de la course : 16h00
- Remise des prix : 16h30
- Démontage rangement : 17h00

## Règles de course :

- Les relais sont libres : chaque équipe gère ses temps de passage.
- **Un seul cycliste par équipe** est autorisé sur le circuit à la fois.
- **Le nombre de tours** est comptabilisé grâce à une puce fournie par l'organisation.
- Les changements de relais doivent s'effectuer dans la zone prévue à cet effet.

## Article 5 – Matériel

- Chaque équipe doit venir avec son ou ses propres vélos, casques et accessoires.
- Vélos autorisés : VTT, VTC, **Vélo électrique non débridé**  
Les vélos considérés comme non conformes (freins défectueux, pièces saillantes...) ainsi que les vélos électriques débridés, ayant une assistance au-delà de 25km/h non seront pas autorisés.  
Un contrôle du matériel sera effectué avant le départ.

## **Article 6 – Sécurité**

- Une **équipe de sécurité et de premiers secours** sera présente sur place.
- Tout incident doit être signalé immédiatement à l'organisation.
- Les participants doivent respecter les **consignes de sécurité** données lors du briefing.
- L'organisateur se réserve le droit de retirer un participant jugé inapte à continuer ou dangereux pour les participants

## **Article 7 – Classements & Récompenses**

- Le classement est établi en fonction du nombre total de tours réalisé entre 10h et 16h.
- En cas d'égalité au nombre de tours effectués, l'équipe ayant franchi la ligne d'arrivée en premier sera déclarée vainqueur.
- **Des récompenses** seront remises aux équipes suivantes :
  - 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au classement général
  - Meilleure équipe jeune (- 18 ans)
  - Prix « Fair-play »

## **Article 8 – Assurance & responsabilité**

- Une **assurance responsabilité civile** est souscrite par l'organisateur.
- Les participants sont invités à disposer d'une assurance personnelle accident.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas :
  - De vol ou perte d'objet personnel
  - De casse de matériel
  - D'accident en dehors du parcours officiel

## **Article 9 – Droit à l'image**

- En s'inscrivant, les participants autorisent l'organisation à **utiliser les photos et vidéos prises pendant l'évènement à des fins de communication** (site, réseaux, presse).
- Des photos pourront être prises lors de l'événement. En cas d'opposition à l'utilisation de votre image, **une demande écrite accompagnée d'une photo récente** devra être adressée à l'organisateur avant la date de l'événement, afin de permettre un floutage si nécessaire.

## **Article 10 – Neutralisation de la course**

- En cas d'incident ou d'accident sur la piste mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation pourra décider de neutraliser temporairement la course.
- La neutralisation sera signalée par un drapeau jaune déployé par les commissaires de course.  
Dans ce cas, **il est strictement interdit de dépasser un autre coureur tant que la neutralisation est en cours**.
- Chaque coureur devra ralentir immédiatement, rester sur sa trajectoire et faire preuve de vigilance jusqu'à ce que les conditions de sécurité soient rétablies.  
Une fois la piste sécurisée, le retour à la course normale sera annoncé par le retrait du drapeau jaune.
- Tout non-respect de cette règle pourra entraîner une **pénalité**, voire **l'exclusion** de l'équipe concernée.

## **Article 11 – Acceptation du règlement**

La participation à l'évènement implique **l'acceptation sans réserve** du présent règlement.